

**SYNDICAT MIXTE D'ACTION POUR L'AMENAGEMENT DU PAYS MELLOIS**

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 19 décembre 2013

-----

Délégués : en exercice : 24  
présents : 13  
suffrages exprimés : 13

L'an deux mille treize, le 19 décembre à 18h, les Membres du Conseil d'Administration du Syndicat Mixte du Pays Mellois se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dorick BARILLOT.

Présents : BELAUD Bernard, MALLAY Thierry, SILLON Jean-Claude, REDIEN Claude, DONNEFORT-GENDREAU Simone, MAZIN Jean-Claude, JOUBERT Joseph, GREGOIRE Paul, GRELIER Claudette, DEVINEAU Bertrand, BARILLOT Dorick, EPRINCHARD Michel, LEPESANT Albert.

Excusés : PROUST Francis, ANDRAULT Gérard, DANCRE Maryvonne, NOCQUET Alain, DEBIEN Yves.

Absents : LORANT Jacques, TANARE Philippe, GAUTIER Eric, LENNE Pierre, MICHELET Fabrice, AJER Jacqueline.

-----

Le Président ouvre la séance à 18h15.

Jean-claude Mazin est nommé secrétaire de séance.

Le procès verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2013 est approuvé.

**Contractualisation - Prochain contrat régional 2014 – 2016**

Le rapport de la commission permanente du 29 novembre précise le contrat cadre dans lequel les territoires devront s'inscrire. Ce contrat type a été présenté au conseil d'administration du 28 novembre.

Le bureau du 5 décembre a étudié la proposition de projet de contrat qui est soumise au conseil d'administration :

**Orientations et objectifs du Syndicat Mixte du Pays Mellois  
pour la future contractualisation avec la région Poitou-Charentes**

**Outil support de la négociation avec la région**

**Orientations du territoire qui rejoignent les 5 objectifs thématiques prioritaires de la région**

**Le développement économique :** le Pays Mellois est caractérisé par un tissu économique de petites et de très petites entreprises essentiellement artisanales. Pour développer cet atout, il est indispensable :

- d'accompagner la transmission, la reprise et la création d'entreprises, à travers différents outils : les BRDE, l'atelier de la création, Cordee TPE (y compris les formations aux chefs d'entreprise), PMI – Pays Mellois Initiatives, les ateliers relais éco-construits pour l'accueil d'entreprises artisanales de production, la réhabilitation de friches industrielles
- d'accompagner le développement des entreprises au travers notamment des dispositifs régionaux et en élargissant l'intervention de PMI par un prêt croissance
- d'affirmer la coordination économique de territoire grâce à la mutualisation de services entre les CC et le Pays pour un chargé de mission coordination économique en appui des collectivités partenaires
- de définir un schéma de développement économique dans le cadre du SCOT, et mettre en œuvre le plan d'action
- de développer des filières courtes : alimentaires (approvisionnement des cantines, atelier de transformation), ressources locales (bois, chanvre, BTC, déchets et flux par l'opération d'écologie territoriale).

**Les services à la population :** le pays Mellois souhaite améliorer la qualité de la vie dans l'ensemble du territoire pour renforcer son attractivité. Pour cela, le syndicat mixte ambitionne de poursuivre le travail important déjà réalisé, et de renforcer la dynamique existante :

- Prendre en compte l'accessibilité pour tous aux services, en envisageant tous les freins à la mobilité, qu'ils soient physiques ou sociaux, d'ordre géographiques ou professionnels
- Soutenir la vie associative (mise en réseau, logistique collective, ...) et aide à tout investissement ou fonctionnement mutualisé dans le cadre d'un réseau
- Développer les usages numériques par l'accompagnement des collectivités (dématérialisation, haut débit), des associations (plate forme de blogs), par la vulgarisation auprès des citoyens (Mobicit), le développement de services publics en ligne, ...
- Favoriser l'accès à l'information à tous les citoyens, en proximité : mise en place de plate forme d'accueil thématiques (économie/insertion, tourisme/patrimoine, habitat/énergie, transport, jeunesse) pour l'accueil des habitants, élus, bénévoles ou salariés associatifs, chefs d'entreprises, ..., afin de sensibiliser, informer, communiquer, en mutualisant les services ; installation de panneaux lumineux d'information
- Schéma de santé en lien avec le SCOT : accompagnement de projets liés à la garde médicale et permettant un meilleur accès aux soins (pôle de premières urgences). Actualisation du diagnostic santé social ?
- Poursuite de la politique de réhabilitation des piscines pour un accès à tous, à des équipements de qualité.

**L'énergie et la mobilité durable : Adaptation au changement climatique :**

- Accompagner les acteurs dans leur engagement vers un territoire à énergie positive : développer l'action « ambassadeurs de l'énergie » et mettre en place une plate-forme territoriale de l'habitat ; Sensibiliser les artisans du bâtiment à l'agrément Reconnu Garant de l'Energie en lien avec l'éco-conditionnalité des aides ; soutenir les écoles éco-responsables sur le plan alimentaire, des déchets, de l'énergie ; accompagner les actions des collectivités en lien avec la réduction énergétique, ...

– Schéma de la mobilité dans le cadre du SCOT, en appui sur le point transport, pour une offre alternative de maillage du territoire : appui sur le transport à la demande, des minibus, un réseau d'aires de covoiturage (recyclage des points stop), carapates et caracycles, liaison à la demande Melle – Poitiers, PDE – Plan de Déplacement d'Entreprises, ...

**La biodiversité, l'eau, les paysages :** la qualité et la diversité du paysage sont un atout pour le pays qu'il convient de préserver et de faire connaître, en lien avec la trame verte et bleue, et en y associant étroitement les « acteurs agricoles » pour :

- Préserver et valoriser le paysage : évolution du plan paysage vers une charte paysagère (en lien avec le SCOT), développement du maillage des haies (sur des linéaires significatifs), préservation des chemins, et actualisation, communication et animations des balades et découvertes, ...
- Poursuivre Clim'agri par la mise en œuvre du plan d'actions issu du diagnostic (2013), notamment l'information et la sensibilisation aux nouvelles pratiques agricoles, la méthanisation, ...
- Préserver la ressource en eau et la qualité de celle-ci
- Préserver et restaurer les mares

**Le cadre de vie :** le pays possède un patrimoine bâti et paysager, ainsi qu'un dynamisme associatif singulier, en particulier culturel et artistique, qui est valorisé depuis plusieurs années et dont le soutien se poursuivra par :

- valoriser les savoirs faire culturels locaux : musique, théâtre, chorale, lecture, conte, ... et de l'animation du territoire par les manifestations culturelles, sportives, ..., l'école de musique du Pays Mellois, l'office du tourisme du Pays Mellois
- développer le Pays d'Art et d'Histoire : action éducative, animations, communication
- tendre vers un Centre d'Interprétation de l'Architecture et Patrimoine : principe d'un CIAP éclaté en appui sur les sites : développement des sites sur le principe d'écomusée, itinérance des collections entre sites, améliorations des muséographies
- développer un habitat harmonieux qui prenne appui sur le SCOT et le Programme Local de l'Habitat (à basculer sur politique sectorielle?)
- Le patrimoine public non protégé ? : FRIL
- Les aménagements de bourgs en cohérence avec le SCOT ? (appels à projets Mellois) : FRIL

En transversal, sensibiliser les élus et citoyens et promouvoir l'ensemble de ces objectifs à travers des conférences, visites, expositions, forum, formation, production de films, ...

Il est proposé aux membres du conseil d'administration de réagir et de faire remonter leurs remarques pour alimenter ce projet avant la rencontre avec la région courant janvier 2014 pour négocier le futur CRDD.

### **Plan Climat - Dispositif ambassadeurs de l'énergie : Bilan de l'expérimentation et suite pour 2014**

L'expérimentation ambassadeur de l'énergie s'est déroulée sur l'année 2013 auprès de 6 communes volontaires : Tillou, Sompt, Lezay, Sauzé-Vaussais, Ensigné et Prailles. Les bilans nous ont permis d'identifier des typologies de communes, d'habitants, d'habitations et de comportements (éco-gestes). Au regard des résultats et de l'intérêt que cette expérimentation suscite tant auprès des habitants, des élus, que des partenaires, il est proposé au Conseil d'administration de reconduire l'opération sur 6 mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014.

#### Méthodologie proposée :

- Porte à Porte : Toujours sur la base du volontariat, jusqu'à 6 nouvelles communes pourront être identifiées (selon la taille de la commune), à raison d'une commune couverte par mois. Recentrage des visites en fonction de la typologie des foyers (locataires/propriétaire, maison récente/maison ancienne, propriétaire ayant déjà contacté l'EIE – Espace Infos Energie ou ayant déjà bénéficié des aides/ propriétaire ayant méconnaissance des dispositifs...)
- Suivi des projets de travaux des personnes rencontrées en 2013 en lien avec l'ANAH et

l'ADIL-EIE (fiche de suivi, relances, ...)

- Réponse à l'appel à projet « plate-forme de rénovation énergétique » qui sera lancé début 2014 par l'ADEME
- Travail de sensibilisation et d'information auprès des artisans afin qu'ils soient aussi le relais d'information auprès de leurs clients sur les aides financières et les personnes ressources. Information sur l'agrément RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- Communication autour du dispositif (sites internet, fiche projet pour l'ADEME et les partenaires, guide des aides...)

Bernard Belaud indique qu'il a eu des retours très positifs de cette action sur la commune d'Ensigné, et est lui-même très satisfait, en constatant par ailleurs des projets de travaux.

Dorick Barillot tient à féliciter également Aline Suire et Christine Bouhet pour la qualité de leur travail.

La mission serait reconduite avec 2 ETP, par le service intérim du centre de gestion, sur le grade d'adjoint technique deuxième classe, pour Aline Suire et Christine Bouhet.

Le plan de financement de l'opération est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Rémunération CDD 6 mois	17 512,87€	Leader	11 612,08€
Déplacements	2 000,00€		
Communication	2 000,00€	Autofinancement	9 900,79€
TOTAL	21 512,87€	TOTAL	21 512,87€

Le conseil d'administration :

- approuve la reconduite de la mission ainsi que la méthodologie
- approuve le plan de financement
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de la mission et à son financement.

### **Plan Climat - « Réalisation de l'étude de vulnérabilité du Pays Mellois face au changement climatique » par un étudiant en stage**

Dans le cadre de l'évaluation du plan climat année 2, il a été évoqué la nécessité de travailler davantage sur la notion adaptation au changement climatique.

Avant de définir et mettre en place un plan d'action relatif au changement climatique, le Syndicat Mixte du Pays Mellois doit réaliser une étude de vulnérabilité de son territoire face au changement climatique, avec l'appui méthodologique de l'ADEME. Celle-ci sera intégrée aux documents diagnostics du SCoT actuellement à l'étude.

Pour cela, il est proposé au conseil d'administration de recruter un stagiaire de master sur ce thème. La mission est prévue sur 6 mois mais sera aménagée en fonction des contraintes de l'université.

Le plan de financement du stagiaire est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Gratification d'un stagiaire sur 6 mois	2 622€	Leader	1 717,10€
Déplacement	500€	Autofinancement	1 404,90€
TOTAL	3 122€	TOTAL	3 122€

Le conseil d'administration :

- autorise le président à signer la convention de stage et tout autre document nécessaire
- approuve le plan de financement
- autorise le président à faire la demande de subvention

### **Économie – Atelier de transformation : point d'avancement du projet**

Depuis plusieurs mois, le Syndicat Mixte du Pays Mellois mène une réflexion sur la création d'un atelier de transformation collectif. Deux-Sèvres Aménagement a réalisé une étude de faisabilité dont le but était d'estimer les coûts potentiels de chaque phase de l'atelier, ainsi que les types de structures juridiques.

Lors du Bureau du Pays du 5 décembre 2013, il a été proposé de partir de besoins des restaurants scolaires du territoire pour calibrer le projet, et de soumettre au Conseil d'Administration les différents statuts possibles pour la création d'un atelier de stockage, conditionnement et transformation afin de pouvoir progresser sur l'aspect technique dès le début d'année 2014.

Il est également demandé au Conseil d'Administration de statuer sur la poursuite ou non, du travail de Deux-Sèvres Aménagement sur la tranche conditionnelle 1, à savoir l'adaptation du programme aux locaux de l'ancienne laiterie de Lezay. Le coût est de 4.200€ HT.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

- propose de retenir en priorité le statut de Société d'Economie Mixte. Ce statut sera soumis pour avis aux producteurs lors d'une réunion qui aura le 14 janvier 2013.
- autorise le Président à signer tout document relatif à la consultation avec la société Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de la poursuite de l'étude sur le site de la laiterie de Lezay.

### **Projet de convention Région – Pays – ville de Melle 2014 – 2016 pour le CRAR**

La convention CRAR en cours prend fin le 31 décembre prochain. Le comité de pilotage CRAR du 14 novembre dernier a permis de dresser le bilan global de l'action depuis septembre 2010 et de proposer un projet à la région comme appui à la prochaine convention.

Le projet 2014 – 2016 s'appuie sur 3 axes :

- la valorisation de l'art roman régional, de ses acteurs et de leurs projets par la création d'un réseau art roman en région,
- le développement du Centre de ressources sur l'art roman et la valorisation du patrimoine à l'hôtel de Ménoc à Melle,
- une ingénierie de projets

Une proposition de prolongement de la convention d'1 an, sur l'année 2014, dans les mêmes termes, devrait être présentée à la session de la région le 19 décembre prochain.

Le conseil d'administration autorise le président à signer la convention Région – Pays – ville de Melle 2014 pour le CRAR.

### **Programme LEADER – Évaluation du programme dans le cadre d'un stage d'étudiant**

Dans le cadre du programme Leader, il est proposé au conseil d'administration d'accueillir un stagiaire pour faire l'évaluation du programme Leader. La mission se déroulera sur 4 mois, en adéquation avec les contraintes pédagogiques de l'université.

La mission du stagiaire consiste à réaliser, sous la responsabilité de l'animatrice Leader, une évaluation du programme sous 3 angles :

- évaluation quantitative du programme
- évaluation qualitative du programme et des projets financés
- évaluation du fonctionnement du groupe d'action local (GAL)

Cette évaluation sera faite juste avant le lancement de l'appel à projet pour la prochaine génération du programme leader.

Le plan de financement du stagiaire est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Gratification d'un stagiaire sur 4 mois	1 748€	Leader	1 236,40€
Déplacement	500€	Autofinancement	1 011,60€
<b>TOTAL</b>	<b>2 248€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 248€</b>

Le conseil d'administration :

- autorise le président à signer la convention de stage et tout autre document nécessaire
- approuve le plan de financement
- autorise le président à faire les demandes de subventions

### **Programme LEADER – Demande de subvention sur les postes pour 2014**

Le programme Leader nécessite au moins 1,5 ETP pour son fonctionnement. Les postes sont répartis de la manière suivante :

- Delphine Monnet : animatrice 100%
- Pauline Seigneuret : Gestionnaire 60%
- Patrick Sudre : Appui à la coopération 10 jours soit 4,8%

Dépenses		Recettes	
Poste	Montant	Financement	Montant
Poste Delphine Monnet	39 107,64€	Leader	33 910,17€
Poste Pauline Seigneuret	17 227,38€	Autofinancement	27 744,69€
Poste Patrick Sudre	2 819,84€		
Adhésion Leader France	500€		
Frais de déplacements	2 000€		
<b>TOTAL</b>	<b>61 654,86€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>61 654,86€</b>

Le conseil d'administration :

- approuve le plan de financement
- autorise le président à faire les demandes de subventions
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de la mission et à son financement.

### **Questions diverses**

#### *Planification – SCOT*

Aurore Cheminade indique que l'appel d'offres a été publié le jeudi 12 décembre 2013 sur le profil d'acheteur [www.pro-marchespublics.com](http://www.pro-marchespublics.com), dans la Nouvelle République, dans le Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et dans le Journal Officiel de l'Union Européenne. Les informations sont également consultables sur le site du Pays Mellois <http://www.paysmellois.org/scot>.

Le dossier a été consulté 52 fois et retiré 12 fois.

La limite de dépôt des offres est le vendredi 24 janvier 2014 à 16h00.

Le comité de pilotage se réunira le 9 janvier 2014 pour préparer l'analyse des offres des soumissionnaires (critères d'analyse, organisation).

Le calendrier de travail a été soutenu jusqu'au 12 décembre pour publier l'appel d'offres dans les

délais fixés. Ce calendrier sera encore soutenu jusqu'au 27 février 2014, date du comité syndical qui fera le choix du groupement de bureau d'études.

Aurore Cheminade est remerciée pour la qualité et l'efficacité de son travail.

*Ressources humaines – mission communication*

Cette mission est actuellement assurée par Valéry Sauvage, dans le cadre d'une mise à disposition par la CC de Melle jusqu'au 31/10/2014. En raison des besoins liés à la future Communauté de Communes du Mellois, Valéry Sauvage réintégrera la Communauté de Communes au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Delphine Palluault a accepté d'assurer cette mission communication, au-delà des 21h consacrées à la mission d'assistante du CRAR.

Le conseil d'administration accepte que la mission communication soit confiée à Delphine Palluault, pour 1 an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, à raison de 14h par semaine, par le biais du service intérim du CDG 79.

Le prochain Comité Syndical aura lieu le 23 janvier 2014 à Montalembert pour les orientations budgétaires.

La séance est levée à 19h20.

Le Secrétaire de séance,



**J-C. MAZIN.**

Le Président,



**D. BARILLOT.**  
**Syndicat Mixte d'Action  
Pour l'Aménagement du  
Pays Mellois**  
2 Place Bujault - BP 67  
79500 MELLE  
Tél. 05 49 27 09 62